

AR Préfecture  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS**

063-200002574-20230404-PV21\_02\_2023  
Reçu le 06/04/2023  
**DU 21 FEVRIER 2023**

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site Anna Rodier - AMBERT le 21 février 2023 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 13 février 2023.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 9/17

Présents : Ingrid DEFOSSÉ-DUCHÈNE ; Véronique FAUCHER ; Mireille FONLUPT ; Daniel FORESTIER ; Jean-Paul LEBON ; Michel PRAS ; Valérie PRUNIER ; Isabelle QUENEE ; Philippe TARDIVAUD ;

Excusés : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Marc CUSSAC ; Sylvie DEMATHIEU ; Alain MOLIMARD ; Simon RODIER ; Noël VOLTA ;

Secrétaire de séance : Isabelle QUENEE

Monsieur le Président remercie les membres présents et annonce que le quorum est atteint.

Validation des CR du 10/01 et 23/01/2023 dont 3 abstentions

**BILANT ANNUEL SERVICE SOLIDARTIE 2022 EN ANNEXE**

**Objet : RECAPITULATIF AIDES FINANCIERES D'URGENCE 2022**

TYPES D'AIDES ATTRIBUÉES	MONTANT DEMANDÉ		MONTANT ATTRIBUÉ		NOMBRE DE FOYERS AIDÉS	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
<b>BON ALIMENTAIRE</b>	9 131,00 €	6 079,00 €	7 146,00 €	4 478,00 €	63	63
<b>BON CARBURANT</b>	1 680,00 €	1 510,00 €	1 420,00 €	1 265,00 €	27	29
<b>BON PHARMACIE</b>	280,00 €	0,00 €	220,00 €	0,00 €	3	0
<b>BON BOUTEILLE DE GAZ</b>	61,90 €	30,00 €	61,90 €	30,00 €	2	1
<b>ENERGIE</b>	7 629,27 €	4 000,00 €	2 557,13 €	1 985,00 €	11	14
<b>EAU</b>	590,25 €	584,72 €	370,00 €	385,00 €	2	4
<b>BOIS DE CHAUFFAGE/GRANULÉS</b>	790,00 €	940,00 €	150,00 €	700,00 €	1	3
<b>FIOUL</b>	490,00 €	300,00 €	400,00 €	0,00 €	2	0
<b>GAZ</b>	300,00 €	200,00 €	300,00 €	150,00 €	1	1
<b>REPARATION SYSTÈME CHAUFFAGE</b>	0,00 €	100,00 €	0,00 €	100,00 €	0	1
<b>FRAIS HONORAIRE</b>	560,00 €	660,00 €	560,00 €	660,00 €	4	4
<b>MOBILITÉ</b>	830,00 €	440,00 €	190,00 €	0,00 €	2	0
<b>SANTÉ</b>	900,00 €	400,00 €	450,00 €	200,00 €	1	1
<b>CANTINE</b>	664,00 €	350,00 €	530,00 €	150,00 €	2	1
<b>FRAIS LOCATIF</b>	100,00 €	1 480,00 €	100,00 €	240,00 €	1	1
<b>ACCES ECOLE MUSIQUE</b>	31,00 €	237,00 €	31,00 €	129,00 €	1	2
<b>ACHAT MEUBLES</b>	150,00 €	0,00 €	150,00 €	0,00 €	1	0
<b>FRAIS SCOLARITÉ</b>	400,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €	1	0
<b>FRAIS D'OBSEQUES</b>	2 721,00 €	2 121,00 €	0,00 €	0,00 €	0	0

SPANC	AR Prefecture	0,00 €	150 000 €	0,00 €	0,00 €	0	0
TOTAL		<b>27 308,42 €</b>	<b>19 581,72 €</b>	<b>15 036,03 €</b>	<b>10 472,00 €</b>	<b>125</b>	<b>125</b>

063-200002574-2023  
Reçu le 06/04/2023

*Le Conseil d'Administration du CIAS prend connaissance de l'exercice des délégations consenties au Président et à la Vice-Présidente et leur en donne acte.*

**Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration – Actes non communicables**

**Objet : DECISIONS D'AIDES FINANCIERES D'URGENCE**

DATE	NOMS	PRENOMS	COMMUNES	TYPES	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE	REFUS	MOTIF
23/02/2023	SIGEL	JEAN-LUC	MAYRES	APPAREIL CHAUFFAGE	200€			AJOURNE
23/01/2023	KEAY	CLAUDIA	OLLIERGUES	FACT EAU	500€			AJOURNE
23/02/2023	NAJDROWSKI	ELODIE	CUNLHAT	LOYERS	250€	250€		
23/02/2023	MARTY	LEA	AMBERT	LOYERS	500€	500€		
				<b>TOTAL</b>	<b>1 450€</b>	<b>750€</b>		

*Le Conseil d'Administration du CIAS prend connaissance de l'exercice des délégations consenties au Président et à la Vice-Présidente et leur en donne acte.*

**Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration – Actes non communicables**

**Florence USANNAZ** explique aux membres du conseil d'administration du CIAS qu'il a été procédé aux entretiens concernant le recrutement de l'agent référent parcours logement. Peu de candidatures ont été envoyées. Deux d'entre elles avaient d'excellents profils :

1 personne avec le diplôme mais sans expérience, une autre sans diplôme mais avec beaucoup d'expérience.

Il serait bien de retenir la personne avec le diplôme pour le poste subventionné pour le suivi des personnes en difficultés à se loger.

Le 2<sup>e</sup> candidat pourrait être tout de même retenu pour un autre poste complémentaire qui travaillerait sur les logements.

AR Prefecture

Objet : **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**  
063-200002574-20230404-PV21\_02\_2023-AIT  
 Reçu le 06/04/2023

SERVICE	LIBELLE DE L'EMPLOI	TYPE DE POSTE	CADRE D'EMPLOI	DUREE HEBDOMADAIRE	AUGMENTATION DE LA MASSE SALARIALE ANNUELLE
Logement	Référent Parcours logement	CDD PROJET	Attaché	35 H	48 000 €

*Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité décide :*

- *D'approuver :*
- *La création de poste ci-dessus présentées ;*
- *La modification du tableau des emplois intégrant ces modifications ;*
- *L'inscription budgétaire au chapitre prévus à cet effet des crédits nécessaires à la rémunération de l'agent et au paiement des charges pour l'année ;*
- *De charger Monsieur le Président de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.*

**Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration**

Florence USANNAZ explique aux membres qu'un agent de l'EHPAD en arrêt de travail depuis 2019, reconnu en maladie professionnelle, est susceptible de changer de grade avant son départ en retraite. Elle est agent social principal de 2<sup>e</sup> classe et pourrait avoir le grade d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe. Cet agent a toujours travaillé de nuit à l'EHPAD. Ce serait une reconnaissance de son travail apporté au sein de l'établissement.

**Objet : AVANCEMENT DE GRADE AGENT CIAS – EHPAD AU GRAN COEUR**

Monsieur le Président propose à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs du CIAS de la manière suivante :

CADRE D'EMPLOI	DUREE HEBDOMADAIRE	GRADE ACTUEL	GRADE PROPOSE	NBRE DE POSTES	MOTIF
AGENT SOCIAL	35H	AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2 <sup>e</sup> CLASSE	AGENT PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE	1	AVANCEMENT A L'ANCIENNETE

Coût prévisionnel annuel de l'avancement de grade : 825 €

*Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité des membres présents approuve :*

- *L'avancement de grade ci-dessus présenté ;*
- *La modification du tableau des emplois intégrant cette modification ;*



AR Prefecture

063-200002574-20230404-PV21\_02\_2023-AU  
Reçu le 06/04/2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

**PROCHAIN CA DU CIAS LE 04 AVRIL 2023**